



Association des Avocats Fiduciaires

MATINALE DE L'AFIDU

« *FIDUCIE ET CONTENTIEUX* »

MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024

de 8h30 à 11h30

Cercle de l'Union Interalliée – 33, rue du Faubourg Saint-Honoré -75008 Paris

Accueil

- ❖ Introduction générale par Silvestre TANDEAU de MARSAC**, avocat, FTMS AVOCATS, et présentation des intervenants

1. La fiducie dans le contentieux

- ❖ Intervention de Didier POULMAIRE*, avocat et fiduciaire, POULMAIRE GESTION FIDUCIAIRE :
 - La fiducie comme outil de gestion du contentieux : Fiducie et action collective.
- ❖ Interventions de Marielle ANDREANI* et Yves-Marie RAVET*, avocats et fiduciaires, LA FIDUCIAIRE DE L'ORANGERIE :
 - La Fiducie pour pacifier les conflits entre actionnaires/associés.
- ❖ Intervention de Thibault SOLEILHAC, avocat et fiduciaire, HELIOS AVOCATS :
 - L'utilisation de la fiducie dans les contentieux de l'environnement.

2. Le contentieux de la fiducie

- ❖ Intervention de Théophile FORNACCIARI, avocat et fiduciaire, FHBX FIDUCIE, et de Bruno ROBIN*, avocat et fiduciaire, FTPA AVOCATS :
 - Les incidents et le contentieux dans la réalisation de la fiducie.

3. L'utilisation des modes alternatifs dans les contentieux fiduciaires

- ❖ Intervention de Silvestre TANDEAU de MARSAC**, avocat, FTMS AVOCATS :
 - Médiation / Arbitrage / Medarb.
 - Proposition d'une clause « Afidu » à insérer dans les contrats de fiducie.

Questions et débats

Merci de confirmer votre inscription à l'adresse ci-dessous :

Inscription : <https://my.weezevent.com/les-matinales-de-lafidu-fiducie-et-contentieux>

Tél : 01 47 23 47 24

www.afidu.fr

*Membre AFIDU
** Président AFIDU

NB : Le Règlement intérieur du Cercle de l'Union Interalliée prévoit que le port de la veste et de la cravate est obligatoire pour les messieurs, que le port du jeans est prohibé et que l'utilisation du téléphone portable dans les parties communes n'est pas autorisée.